



LETTRE AUX PARENTS

Le 20 mars 2019

SOUPER RÉGIMENTAIRE

Le personnel de l'escadron 634 de Jonquière organise un souper régimentaire conjointement avec le corps de cadets 2646 de Jonquière. Cette activité se tiendra le samedi 30 mars 2019, dans les locaux de l'escadron, à compter de 17h00 pour se terminer à 22h00. Il y aura la partie « repas » jusqu'à 19h00 et, par la suite, une soirée dansante sera offerte aux cadets et cadettes.

La tenue est le port de l'uniforme complet mais sans coiffure. Ce souper se veut une initiation aux coutumes et une récompense pour souligner les efforts qu'ont fournis les jeunes tout au long de l'année d'entraînement. Les jeunes auront l'opportunité de se changer pour la soirée dansante ; la tenue civile décontractée est de mise pour l'occasion. Tous les cadets devront prévoir une housse avec des vêtements civils et pour rapporter leur uniforme en fin de soirée.

Les soupers régimentaires ont comme but d'offrir l'opportunité aux cadets de se rencontrer sur une base amicale. Un dîner ou souper régimentaire demeure tout de même un repas structuré par des règles de l'étiquette particulières dont les jeunes auront été préalablement informés.

Le commandant,

Major Sabin Tremblay